

Mieux informée

Plus forte



Rapport d'activité

<https://fncidff.info/>
Le réflexe égalité.



Rapport Moral de la Présidente

Le réseau des CIDFF a fêté ses 50 ans d'existence en 2022. Un demi-siècle d'engagement, d'histoire, de professionnalisation et d'évolution avec un cheval de bataille transversal : permettre ou faciliter l'accès aux droits des femmes.

Nationalement, l'association s'affirme comme militante à travers son développement et son positionnement en tant qu'association féministe.

Ah ce mot ! Féministe... Vous l'entendez tous beaucoup mais la définition n'est pourtant pas commune à tous. Aujourd'hui, souvent employé dans le langage courant pour définir une opposition à un système patriarcal et sexiste vécu individuellement, c'est-à-dire avec des curseurs sur des sensibilités personnelles, ce terme définit pour l'association une lutte historique et commune à toutes les femmes. Le CIDFF met en œuvre des actions départementales pour légitimer à chacune de connaître ses droits, les faire valoir, accéder à l'emploi, à la formation, disposer d'un lieu confidentiel d'écoute et d'accompagnement, faciliter l'accès aux soins, accéder aux différents dispositifs territoriaux et tout ce qui peut s'apparenter à cela.

Le monde évolue... Regardez autour de vous... Les femmes se font entendre ! Le féminisme est à la mode ! Non, sans rire, le taux de féminicides n'a pas baissé en France et ce, malgré une évolution des modes de vie. Vit-on, aujourd'hui, une vie à la mode ?

Les mentalités évoluent mais les faits, eux, ne montrent aucun changement. L'activité du CIDFF s'articule sur les besoins territoriaux, et surtout s'adapte et évolue selon ceux-ci.

Vous avez déjà entendu ou même pensé : « C'est bon, les féministes elles en font trop ! » ? Et bien, sachez que chaque être humain porte le poids de son vécu, homme ou femme, transgenre ou non binaire. Il est vite oublié qu'il y a 50 ans, lors de l'apparition du réseau, les femmes venaient, il y a peu de temps, d'obtenir des droits fondamentaux (droit de vote, droit de disposer d'un compte bancaire ou encore droit d'avorter). Les femmes ont été inégalement traitées en droits et dans leur liberté par les hommes pendant un fort long temps. Oui, désolée de vous décevoir, les féministes ne sont pas une horde d'hystériques voulant les hommes sur le bûcher, elles cherchent seulement à acquérir une égalité sociale et sociétale. Il ne s'agit pas de se rebeller avec insolence contre le monde, mais bien de faire valoir une existence paritaire dans ce monde.

Nous vivons un changement de pensées individuelles et collectives, mais les chiffres eux ne changent pas ! Qu'est-ce qui cloche ?

Je ne saurais vous dire précisément, il y a tellement de paramètres à prendre en compte ! Le manque de recul temporel ne permet pas aujourd'hui d'établir des vérités générales, sociétales. C'est pourquoi le CIDFF doit activement s'adapter au fil de l'eau à travers des actions en cohérence avec les besoins des femmes sur un moment T.

C'est avec un grand honneur qu'il faut remercier les salariées du CIDFF de la Nièvre pour leur militantisme, leur investissement et leur professionnalisme. Chaque jour, elles œuvrent pour porter la parole des femmes ou leur permettre d'avoir la leur. Ce n'est pas un travail, c'est un métier ! Fière de l'entité que représente le CIDFF comme acteur sur le territoire nivernais, je tiens particulièrement à remercier Eve BRUNO, directrice et Sophie PIERDET, juriste, pour chaque mission qu'elles accomplissent avec un grand engagement et un grand sérieux. Femmes mais avant tout êtres humains, ce sont deux personnes qui portent le CIDFF à bout de bras, s'adaptant à chaque difficulté mais aussi à l'évolution sociétale et donc s'adaptant dans leur activité.

L'enjeu pour 2023 est de développer l'accès aux droits pour les femmes en milieu rural.

En effet, lorsque l'on vit à la campagne, éloignée des services, comment fait-on ? « Où puis-je me rendre pour être écoutée et accompagnée ? », « C'est un petit village, tout le monde va le savoir ! », il est temps que ruralité ne rime plus avec isolement !

Le CIDFF met en œuvre un plan d'action « d'aller vers », c'est-à-dire d'établir une proximité dans un milieu rural dépourvu d'accès aux différents dispositifs. L'enjeu est de taille, mais c'est avec ferveur que les salariées s'investissent pour répondre aux besoins territoriaux.

Je remercie également les membres du Conseil d'Administration pour leur engagement et leur participation quotidienne dans le bon fonctionnement mais aussi et surtout dans une perspective d'évolution et une bienveillance sociale.

Je remercie l'ensemble des actrices pour leur collaboration dans un objectif d'intérêt général et leur appui humain à toute épreuve.

SOMMAIRE

	CHIFFRES clés de l'année	04
	ACCÈS aux droits	05
	FEMMES victimes de violences	07
	PRÉVENTION égalité femmes-hommes	08
	FORMATION des professionnel.les	10
	LE TRAVAIL QUOTIDIEN du CIDFF 58	11
	LES ÉVÈNEMENTS 2022	12
	LES PROJETS 2023	13

La Fédération Régionale des CIDFF Bourgogne-Franche-Comté

La Fédération Régionale des CIDFF Bourgogne Franche-Comté a pour fonction de coordonner, d'animer et de soutenir les 8 CIDFF de la région.

Elle favorise, en lien avec la FNCIDFF, la formation continue des professionnel-le-s et des bénévoles des CIDFF ainsi que des actions d'animation autour de thématiques / journées phares.

Notre association développe des projets à l'échelon régional ou interdépartemental et réalise des actions de plaidoyer afin d'amplifier la voix des CIDFF et de favoriser leur essor.

En 2022, la Fédération régionale c'est notamment un projet d'innovation sociale :

- ◆ Le van itinérant "Nina et Simon.es" dans le Jura
- ◆ Le guide des droits des femmes étrangères en 7 langues
- ◆ L'adaptation de la campagne de communication "violences je te quitte 2"
- ◆ Un travail sur l'harmonisation des conditions RH

En 2022, l'équipe de la FR CIDFF est composée de :



Florian MARTINEZ

Chargé de projet "Nina et Simon.es 39"
Coordinateur régional



Aurélie LIUZZO

Travailleuse sociale, sillonnant les routes du Jura dans le van Nina et Simon.es 39



Dorinne HUA

Apprentie chargée de communication à la FR



CHIFFRES

clés de l'année

812
Entretiens individuels



525 Personnes informées



42 Réunions partenariales

1573 Demandes exprimées

Informations collectives

1 Groupe de parole

12 Femmes suivies dans le groupe

16 Réunions du groupe

5 Sessions d'information / sensibilisation

public adulte soit **92** personnes informées

1 119 Jeunes sensibilisé.e.s (écoles + SNU)

5 Formations professionnelles réalisées soit

59 professionnel.le.s formé.e.s

72 Sessions de de prévention public scolaire / jeunes (dont SNU)

ACCÈS aux droits

Les permanences d'information juridique dans le département :

812
Entretiens

718
à Nevers

22
à Cosne

48
à Clamecy

24
à La Charité/Loire



71 % sont des femmes.

19 % sont des hommes.

1 % sont des couples.

9 % sont des professionnel.le.s



1573 demandes exprimées

62 % des visites réalisées dans le cadre d'un premier contact

Répartition par tranche d'âge	%
- de 25 ans	4
26-35 ans	24
36-45 ans	34
46-55 ans	18
+ de 55 ans	20

Informations délivrées par :

Téléphone : **58 %**

Visite – Face à face : **35%**

Courrier – Mail - Visio : **7%**

Droit de la famille	51%
Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et discriminations	22%
Droit de la vie quotidienne (assurances, endettement, contrats, consommation)	7%

ACCÈS aux droits

Les CIDFF offrent une information globale et proposent des réponses individualisées, accessibles et concrètes dans tous les domaines du droit.

L'accompagnement des personnes accueillies peut prévoir une orientation vers un autre service ou un relais extérieur en fonction des besoins et de la complexité des situations.

Principales orientations vers le CIDFF58

Conseil départemental **28 %**

Tribunal judiciaire **21 %**

Bouche-à-oreille **9 %**

Les 4 permanences de la Nièvre :

- **Clamecy**
- **Cosne-Cours-sur-Loire**
- **La Charité-sur-Loire**
- **Nevers**





FEMMES victimes de violences

Un accompagnement spécialisé pour les femmes victimes de violences

Près d'un quart de l'activité 2022 d'information juridique a été consacré aux violences conjugales.

110 femmes informées

- 9 femmes ont fait l'objet d'un suivi
- 3 psychologues vacataires
- 1 groupe de parole bi-mensuel
- 16 réunions du groupe en 2022
- 12 femmes suivies dans le groupe



Le CIDFF58 préside la sous-commission « **Violences intrafamiliales et conjugales** » du CLSPD de Clamecy et a procédé à un travail d'analyse, de refonte et de réécriture du protocole d'accueil et d'accompagnement des femmes dans les logements d'urgence.

Focus sur le continuum des violences faites aux femmes.

Les femmes sont victimes de violences parce qu'elles sont femmes. Ces violences sont multiples : violences conjugales, prostitution, viols, harcèlement sexuel, lesbophobie, mariages forcés, harcèlement au travail, mutilations sexuelles, etc. Elles s'inscrivent dans un continuum de violences faites aux femmes qui trouve sa source dans la domination masculine.

En 2021, **122 femmes** sont mortes, tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint.

En moyenne **213 000 femmes** sont victimes de violences conjugales chaque année.

1 femme sur **6** est entrée dans la sexualité par un rapport **non consenti**.

La violence des hommes, au delà de ces chiffres particulièrement marquants, se fait souvent plus ordinaire dans nos vies quotidiennes : monopolisation de la parole et de l'espace, regards insistants, blagues sexistes, etc.

Cette violence est la conséquence d'un système social qui repose sur un rapport de pouvoir entre groupes de sexe où les hommes dominent les femmes.

Ce rapport de pouvoir s'inscrit dans un ensemble de comportements, de savoir-être que l'on apprend, intériorise, dès le plus jeune âge en fonction du sexe qui nous caractérise.

Pour reprendre les mots de l'anthropologue Françoise Héritier :

« *La violence n'est pas innée chez l'homme. Elle s'acquiert par l'éducation et la pratique sociale* ».



PRÉVENTION

Égalité femmes-hommes

Les interventions auprès des publics scolaires

sur l'éducation à l'égalité filles-garçons et la sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes.



1119 jeunes ont été sensibilisés dont **215** jeunes du SNU

Les CIDFF sont agréés par l'Éducation Nationale en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

72 sessions de prévention réalisées

dont

60 sessions d'information collective en établissements scolaires.

et **12** sessions SNU.



146 heures d'interventions.

578 filles

541 garçons



PRÉVENTION

Égalité femmes-hommes

Thématiques abordées :

- ◆ Égalité entre les filles et les garçons
- ◆ Lutte contre le sexisme et les comportements oppressifs
- ◆ Sensibilisation et lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes
- ◆ Droits et devoirs en matière de vie familiale, affective et sexuelle.

Les interventions ont pour objectifs d'amener les élèves à :

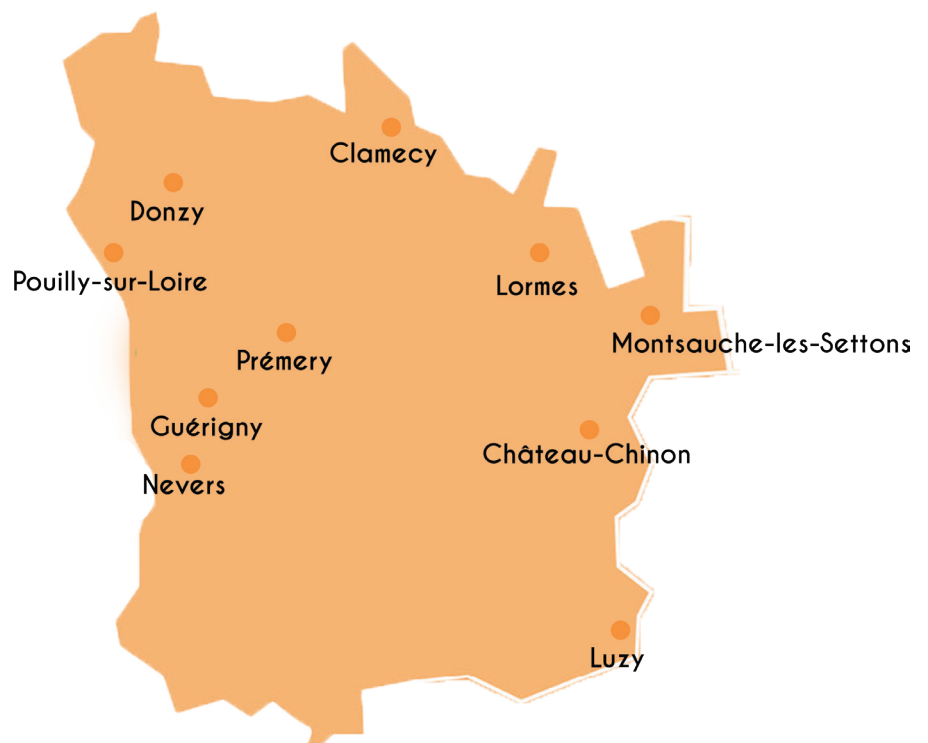
- Réfléchir, s'interroger sur la place et le rôle des filles et des garçons, des femmes et des hommes à la maison, au travail, dans la société ;
- Prendre conscience à travers les supports proposés, les échanges et la rencontre avec des professionnelles du CIDFF de l'existence, de la persistance et de l'influence des stéréotypes de genre dans leurs vies ;
- Parler sans honte ou gêne de situations rencontrées dans le quotidien, que ces situations soient stéréotypées ou non-traditionnelles (ma mère est sapeuse-pomprière) ;
- Echanger, s'interpeller et s'entraider face à des situations de violences, des comportements agressifs ou des postures oppressives dans les relations filles-garçons.

Nombre de sessions par établissement :

- ◆ Montsauche-les-Settons : 3
- ◆ Donzy : 2
- ◆ Prémery : 6
- ◆ Clamecy : 1
- ◆ Pouilly : 4

- ◆ Nevers
Adam Billaut : 8
Les Courlis : 16
Service National Universel : 12

- ◆ Luzy : 6
- ◆ Guérigny : 4
- ◆ Château-Chinon : 7
- ◆ Lormes : 3





FORMATION des professionnel.les



59 professionnel.les formé.e.s

5 sessions de formation.



Le CIDFF 58 est certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Les formations portaient sur les thématiques suivantes :

- ◆ Lutte contre les violences au sein du couple
- ◆ Egalité entre les femmes et les hommes

Typologie des professionnel.les formé.es :

27 agents de Nièvre Habitat

19 personnels soignants du CHAN

13 médiateurs-médiatrices Adultes-relais
de la Nièvre



En 2022, les appels à projets relayés chaque année par les Directions Régionales aux Droits des Femmes et à l'Égalité concernant le repérage et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ont été stoppés.

Au cours de 4 dernières années – de 2018 à 2021 – ils avaient permis au CIDFF58 de former **187** professionnels dans un cadre interdisciplinaire.



LE TRAVAIL QUOTIDIEN du CIDFF 58

Formation des personnels

Sophie **PIERDET**, juriste :

- ◆ Droits des étrangers – 3 jours
- ◆ Formation de formateurs – 3 jours
- ◆ Divorce : enjeux et procédures – 1 jour

Implication du CIDFF58 dans le cadre départemental, régional et national

Le CIDFF58 participe aux travaux et réunions techniques :

- ◆ De la Fédération Régionale des CIDFF de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon ;
- ◆ De la Fédération Nationale des CIDFF à Paris ;
- ◆ De la déclinaison départementale du 5ème plan interministériel de lutte contre toutes les violences faites aux femmes qui s'est achevé en 2022 ;
- ◆ Des contrats locaux de lutte contre les violences sexistes et sexuelles des villes de Clamecy et Cosne ;
- ◆ Des partenaires institutionnels et associatifs nivernais.

ZOOM sur les 50 ans du réseau des CIDFF !

En 2022, le réseau des CIDFF a fêté ses 50 ans !
Une occasion rare et précieuse de rassembler les 97 CIDFF de métropole et d'Outre-mer à la Cité Fertile de PANTIN du 9 au 11 octobre dernier, pour des moments de réflexion, de partage et de fête et pour se projeter sur les 50 prochaines années !
Des débats riches et intenses en présence d'Isabelle ROME, Ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, d'Edouard DURAND, juge des enfants et co-président de la CIIVISE, d'Ernestine RONAI, Responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, Najat VALLAUT-BELKACEM, Directrice de ONE et beaucoup d'autres professionnel-les et bénévoles engagés dans la lutte contre les inégalités femmes-hommes et les violences faites aux femmes.

A cette occasion, le réseau des CIDFF a édité un ouvrage retraçant l'histoire et l'évolution du réseau des CIDFF. Il est disponible en libre accès sur le site :
www.calameo.com/accounts/7206194



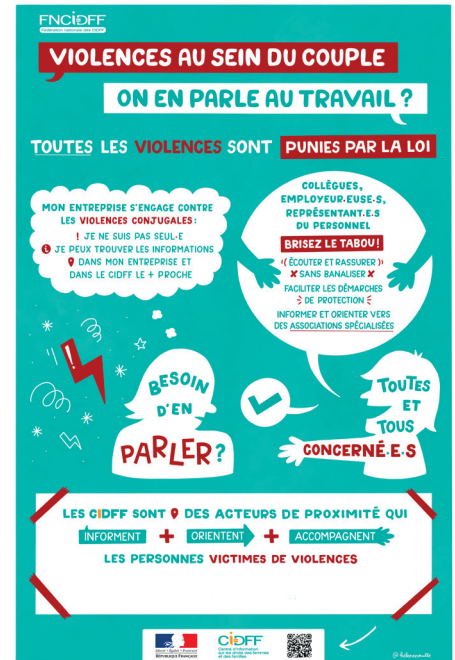


LES ÉVÈNEMENTS 2022

● En 2022, le CIDFF58 a poursuivi l'expérimentation nationale « **Violences au sein du couple, on en parle au travail** » au côté de 6 autres CIDFF de France.

L'objectif : permettre aux PME et TPE d'appréhender les violences au sein du couple et mettre en place une politique interne d'engagement pour la prévention et la prise en charge des victimes de violences.

Ce projet a été soutenu par le Service central aux **Droits des Femmes et à l'Égalité entre les femmes et les hommes** et a abouti à la rédaction d'un guide méthodologique - sous la houlette de **Sévérine Lemière**, maitresse de conférence à l'Université Paris-Descartes et de **Louise Miragliese**, responsable de formation à l'association FIT – Une Femme Un Toit - à l'usage des CIDFF. La restitution de cette expérimentation s'est tenue le 30 novembre 2022 à la Cité Audacieuse à Paris en présence d'**Isabelle ROME**, Ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes.



● **Partenariat CIDFF58 - France Services**
Depuis 2021, le CIDFF58 est reconnu opérateur complémentaire des 9 opérateurs nationaux des France Services. L'occasion, à chaque inauguration de France Services, de porter l'information juridique au plus près des Nivernais-es. En 2022, le CIDFF58 a sensibilisé 6 nouvelles agentes d'accueil.

● **Webinaire « Femmes et ruralité » - 8 mars 2022**
A l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le CIDFF58 a été convié au webinaire « Femmes et ruralité » organisé par **Patrice Joly**, Sénateur de la Nièvre et Président de l'association nationale **Nouvelles Ruralités**.
En écho au rapport de la délégation aux droits des femmes du Sénat intitulé « **Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité** » remis en octobre 2021 au Gouvernement, le CIDFF58 a présenté son travail en faveur de l'accès aux droits des femmes rurales et apporté son expertise sur leurs difficultés quotidiennes et les solutions possibles pour les surmonter.





LES PROJETS 2023



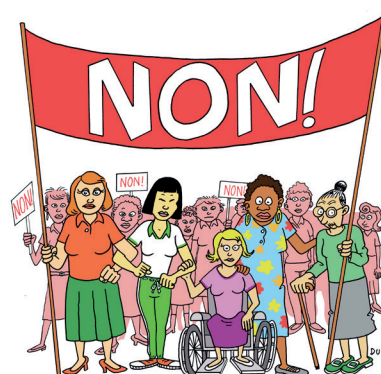
- Ouverture de 2 nouvelles permanences d'accès aux droits à Decize et à Château-Chinon

- Embauche d'une seconde juriste



- Poursuite du groupe de parole pour les femmes victimes de violences conjugales

- Poursuite des sessions de sensibilisation des élus ruraux aux violences conjugales



- Projet d'aller vers : « Les rabicoins » pour porter l'expertise et les actions du CIDFF58 dans les territoires ruraux non-encore pourvus et auprès des populations les plus isolées.

- Diffusion de la 3ème édition du guide « Violences conjugales, dites non ! »

- Poursuite des ateliers de prévention auprès du public scolaire



Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Nièvre

40 Rue Bernard Palissy,
58000 Nevers

03 45 52 31 14

cidff58@gmail.com

<https://nievre.cidff.info/>



Le réseau national des CIDFF comprend 97 CIDFF qui informent, orientent et accompagnent le public, **en priorité les femmes**, dans les domaines de l'**accès aux droits** ; de la **lutte contre les violences sexistes** ; du soutien à la **parentalité** ; de l'**emploi** : de la **formation professionnelle** et de la **création d'entreprise** ; de la **sexualité** et de la **santé**.

